

Pôle communication

Mercredi 16 février 2022

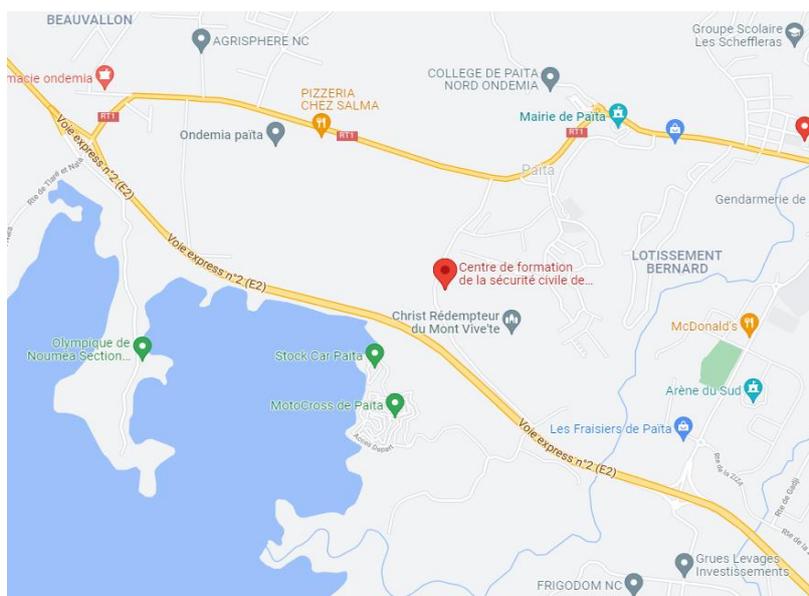
INFO PRESSE

Remise de diplômes aux jeunes sapeurs-pompiers formés par la DSCGR

La direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques de la Nouvelle-Calédonie (DSCGR) organise une cérémonie de remise de diplômes à 25 jeunes sapeurs-pompiers, **vendredi 18 février à 16 heures, à l'école des sapeurs-pompiers de Nouvelle-Calédonie, au centre de formation de la sécurité civile de Païta.**

➤ **Vous êtes cordialement invités à y assister.**

Cette cérémonie se déroulera en présence des maires de Païta et du Mont-Dore. Les 25 lauréats sont appelés à devenir sapeurs-pompiers volontaires, puis professionnels, dans les centres de secours de la Nouvelle-Calédonie.



Centre de Païta
26 route de l'abattoir, 98890 Païta

** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc **

Premier brevet organisé localement

Du 18 au 21 décembre 2021, la direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques de la Nouvelle-Calédonie (DSCGR) a organisé pour la première fois les épreuves du brevet de jeune sapeur-pompier. L'examen concernait cette année 29 candidats de 13 à 18 ans, formés dans les sections de Païta et du Mont-Dore. Ils ont été évalués au cours d'une série d'épreuves variées, au terme de quatre années de formation.

Une formation réglementée

Depuis une dizaine d'années, des sections de jeunes sapeurs-pompiers se sont créées, sous format associatif, à Dumbéa, au Mont-Dore, à Nouméa, à Païta et à Koumac, pour accueillir des jeunes de 13 à 18 ans.

En janvier 2020, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a défini un cadre réglementaire pour ces associations. L'objectif était de structurer la filière et de permettre la reconnaissance des titres et diplômes en encadrant et sécurisant la formation.

Le gouvernement apporte, en outre, son appui en subventionnant les sections, notamment pour l'acquisition des équipements nécessaires (tenues adaptées et ressources pédagogiques).

CONTACT PRESSE :

Christine Marchi-Leccia

Tél. : 75 02 41

Courriel : christine.marchi-leccia@gouv.nc

* *
*